

Theo Francken

«Les francophones devraient rendre le parcours d'intégration obligatoire»

INTERVIEW
MARTIN BUXTANT

I est assis, costume bleu roi, au premier étage de son bureau, rue de la Loi. Les slogans de quelques manifestants congolais parviennent jusqu'à nos oreilles. «Ici, c'est le bâtiment devant lequel il y a le plus de manifestations», dit-il. Il est plutôt concentré sur son Français, la langue qu'il essaye désormais de dompter. La parole est au secrétaire d'État à l'Asile et à la Migration, Theo Francken (N-VA).

Qu'est-ce que cela change d'avoir un N-VA aux commandes de la politique de Migration?

Pour la première fois depuis longtemps dans ce pays, on a la chance d'avoir un gouvernement sans le PS. On peut donc enfin mettre en œuvre des choses qui étaient jusque-là impensables, et c'est aussi le cas pour l'asile et l'immigration. On a un programme de gouvernement qui est hyperambitieux en la matière, très innovant. Et on ose enfin faire les choses qui sont appliquées dans les pays voisins – ironie du sort, souvent par des sociaux-démocrates – depuis longtemps. C'est clair que jusqu'ici, nous régularisons beaucoup plus de monde que dans les pays voisins. On était un pays de rêve pour tous les demandeurs d'asile. Il n'y avait aucun équilibre entre l'immigration passive et l'immigration active. Et c'est ce que je veux changer.

C'est quoi, cette distinction entre «immigration passive» et «immigration active»? Je vais être très concret: il y a quatre formes d'immigration en Belgique; deux sont actives, deux sont passives. Les deux canaux actifs, ce sont les gens qui viennent chez nous pour leur travail – ça va d'un CEO d'une entreprise à un ouvrier polonais, en passant par une infirmière – et les étudiants. Les deux canaux passifs de l'immigration, ce sont le regroupement pour raison familiale ou alors la régularisation. En moyenne, en Europe, il y a un équilibre 50/50 entre immigration passive et active, mais en Belgique, c'est 80% des gens qui viennent en Belgique via l'immigration passive et 20% via l'immigration active. C'est totalement déséquilibré et je veux changer cela. Je ne dis pas que les gens qui viennent en Belgique via le regroupement familial ne travaillent pas, mais ce n'est pas la raison pour laquelle ils sont venus dans notre pays. C'est un défi important pour notre économie: activer nos propres demandeurs d'emplois, les remettre au travail via des formations, etc., mais en même temps avoir des flux migratoires économiques pour soutenir notre économie. Tout le modèle migratoire de la Belgique doit être orienté vers la migration économique.

Mais comment attirez-vous l'immigration économique en Belgique? C'est entre les mains des Régions et des enti-

tés fédérales depuis la sixième réforme de l'État. Mais l'État fédéral reste compétent pour octroyer les titres de séjour. Je pense qu'il ne faut pas toucher aux compétences régionales; l'État fédéral doit s'occuper du screening pour la sécurité et délivrer les titres. Mais les critères de décision si telle ou telle personne mérite le titre de séjour pour des raisons économiques ou pour étudier, c'est les Régions: Flamands et francophones doivent définir cela eux-mêmes. Allez, on doit quand même bien se rendre compte aussi qu'il faut se bouger un peu quand on voit que 80% des «big brains» mondiaux choisissent d'aller étudier dans des universités anglo-saxonnes! Je pense que nous devons absolument mettre en place un nouveau code migratoire avec des procédures simples, correctes et compréhensibles.

Et en matière d'Asile, vous voulez être plus sévère également?

L'asile, c'est autre chose. Les gens le confondent souvent avec la politique migratoire. L'asile, c'est pour quelqu'un qui fuit un pays. Ici aussi, nous voulons changer les choses. Je vais être très clair: on ne met pas de demandeurs d'asile dans les centres fermés, ça n'existe pas. Les personnes qui sont dans des centres fermés sont hors de procédure: ils ont terminé tous les recours possibles et doivent quitter le territoire. Quand vous venez en Belgique, si vous venez de Syrie par exemple, vous avez plus de 95% de chance d'être

accepté et ensuite transiter par un centre ouvert. Si vous êtes Albanais, en revanche, il n'y a quasiment aucune chance que vous soyez accepté. Alors, si vous êtes Albanais, on vous dit non, vous faites un recours, si le recours est refusé, la réponse finale tombe après trois mois. Ensuite, vous devez quitter la Belgique. Si vous avez des enfants, on ne peut pas vous mettre en centre fermé, on donne donc un ordre de quitter le territoire volontairement. Éventuellement avec une prime. Mais pas dans les Balkans. Et si vous refusez de partir volontairement, alors on vous expulse, effectivement.

Les expulsions du territoire, il faut y recourir davantage?

En 2014, il y a eu environ 3674 retours volontaires et 3519 expulsions. Mais c'est un petit groupe du total, car il faut savoir qu'on donne entre 50 et 70000 ordres de quitter le territoire chaque année! À des personnes dont on a perdu la trace: elles peuvent être en Belgique, mais on n'en sait rien. Certaines personnes ont parfois reçu 100 ordres de quitter le territoire et on ne sait pas où elles sont...

Donc, il y a quand même-là un sacré problème...

La politique de retour est une matière délicate, mais on doit y travailler. Le retour doit être volontaire si possible, obligatoire si nécessaire. Il faut être clair: on manque de

places en centres fermés, donc la police est parfois contrainte de donner un énième ordre de quitter le territoire à quelqu'un en situation irrégulière qu'elle a arrêté. Ça ne va pas. On est dans une situation où on vient de 610 places en centre fermés sous Melchior Wathelet, et maintenant on en a plus que 480. Entre autres à cause des travaux et des rénovations. C'est trop peu. On doit donc augmenter la capacité. Mon administration va s'attaquer au problème des gens qui ont déjà reçu de multiples ordres de quitter le territoire.

Ah! Et on a l'argent pour le faire?

Oui, ça coûte de l'argent, c'est exact. Mais je vais trouver de l'argent. Un des moyens est que la demande d'immigration va devenir payante. Cela va rapporter entre 8 et 10 millions d'euros à l'État chaque année. Une partie de cet argent va aider à augmenter le nombre de places en centres fermés. L'objectif général, c'est de protéger les plus vulnérables et leur offrir l'asile, mais en étant intraitable avec ceux qui trichent.

Vous voulez aussi utiliser la politique d'immigration pour mieux contrôler les

imams qui viennent en Belgique...

Oui, ils reçoivent des cartes de travail particulières. Je demande que la sûreté de l'État puisse screener de manière plus sévère les candidats. Et ce, peu importe l'origine de ces imams: Maroc, Turquie, Pakistan. Je pense que l'Ocam doit aussi pouvoir fournir un avis sur les imams qui veulent venir exercer ici en Belgique. On doit être certain qu'aucun salafiste ni précheur de la haine ne reçoive des papiers pour la Belgique.

Pour le moment, côté francophone, le débat sur l'intégration divise MR et socialistes. Est-ce que pour vous l'intégration est un échec?

Je connais très bien la situation en Flandre. On a lancé en 2004 un parcours d'intégration obligatoire en Flandre, d'ailleurs à l'initiative des verts. Il faut le dire: ce parcours a des résultats exceptionnels. Plus de 90% de ceux qui l'ont suivi disent qu'ils sont satisfaits. On apprend le Néerlandais, on apprend le cadre de l'État de droit, la démocratie. Mais aussi des choses très concrètes comme l'égalité entre hommes et femmes, le fait qu'en Belgique le mariage homosexuel existe. Il y a un vrai mélange et on parle de tous les sujets délicats. Et on dit: vos convictions personnelles vont peut-être contre cela, mais ici il y a des lois et il faut les respecter. Donc, je dis aux collègues francophones: faites la même chose.

Mais il y a un parcours d'intégration côté francophone!

Oui, il y a finalement un décret. Mais c'est volontaire et ce n'est pas obligatoire. Le gouvernement wallon dit qu'il n'a pas l'argent pour le rendre obligatoire. Ce n'est pas mes affaires. Je peux seulement dire que le fait de

l'avoir rendu obligatoire en Flandre en a fait un succès. En Flandre, un demandeur d'asile qui a ses papiers a 90% de chance en plus qu'en Wallonie de trouver un travail.

Parce qu'il y a plus de travail en Flandre! Non, même sans ce facteur la probabilité reste de 50% supérieure en Flandre.

Le PS Yvan Mayeur rappelle que la Flandre n'a pas de leçon à donner en matière de lutte contre le radicalisme: le phénomène vient quand même d'Anvers...

Je ne vais pas entrer dans ces polémiques. On ne va pas dire que l'intégration est une réussite ou un échec, simplement parce que 20 personnes sont des extrémistes et que la Belgique accueille chaque année 130000 immigrants.

La déchéance de la nationalité aux deuxièmes et troisièmes générations de Belges d'origine étrangère qui sont condamnés pour des faits de terrorisme? C'est une mesure nécessaire. Si ce sont des terroristes. Nous ne stigmatisons personne. Les gens qui sont partis se battre en Syrie, on doit tout faire pour empêcher qu'ils reviennent en Belgique. Tout. Si on leur enlève la nationalité belge, ils ne peuvent plus entrer dans l'espace Schengen et ça leur complique les choses.

C'est quoi pour vous être Belge?

J'habite en Belgique. Et je suis né en Belgique. Pour le reste, tout le monde connaît mes convictions. Il n'y a pas de majorité pour le confédéralisme, il n'y aura pas de réforme de l'État. Je suis parfaitement loyal à ce gouvernement. Je siège dans le gouvernement belge. Maintenant, si vous me demandez si cela me fait plaisir d'être Belge, la réponse est que ça ne me fait ni chaud ni froid. Mais c'est tout sauf une surprise.

Est-ce difficile de venir après quelqu'un d'aussi populaire que Maggie De Block?

Je ne suis absolument pas jaloux, il y a une place au soleil pour tout le monde. Maggie a fait du bon boulot. Mais il faut dire aussi que dans ces matières, à partir de 2010, on a fait énormément de travail avec une sorte de coalition suédoise avant la lettre. Au Parlement, avec Jacqueline Galant, Denis Ducarme, Nahima Lanjri, Bart Somers, Sarah Smeyers et moi, nous avons réformé les lois pour le regroupement familial, pendant les affaires courantes. On a aussi marqué des points dans d'autres dossiers. Nous sommes les précurseurs de la Suédoise. Maggie de Block a bien mis en œuvre les lois que nous avons votées.

EXPRESS

«En Flandre, le fait d'avoir rendu le parcours d'intégration obligatoire donne des résultats exceptionnellement bons, au niveau de l'insertion des immigrés sur le marché du travail.»

«Tout le modèle migratoire belge doit tendre vers la migration économique.»

«Je suis né en Belgique, j'habite en Belgique. Ça ne me fait pas particulièrement plaisir, tout le monde connaît mes convictions. Mais je suis loyal à ce gouvernement belge.»